

MESSAGE D'ALERTE DES SAPEURS POMPIERS

18

112

Le message d'alerte des sapeurs pompiers est donné par le collaborateur désigné par le plan d'organisation des secours.

L'alerte des sapeurs-pompiers doit être précise et sans ambiguïté.

Le message ci-contre a pour objet d'aider l'accueil à réaliser l'alerte correctement.

- ▶ **Le numéro d'appel des sapeurs-pompiers est le 18 ou le 112.**
- ▶ **Il convient de rappeler qu'il ne faut raccrocher qu'après autorisation de l'interlocuteur.**
- ▶ **Il faut composer le « 0 » pour émettre un appel vers l'extérieur.**

Message d'alerte des secours extérieurs.
Délivrez calmement le message suivant :

Ici M. ou Mme :

Entrepôt :

Adresse :

Il y a eu :

- un incendie
- une explosion
- un accident

Dans :

- zone de stockage :
- parking véhicules
- quai : n°.....
- autre zone : local technique, etc.

Indiquez :

- présence de victimes
- évacuation en cours
- intervention par un secouriste en cours
- intervention par l'équipe interne en cours

Risques d'évolution du sinistre :

Un agent de sécurité vous attend à l'entrée du site.



Évacuation



Dès l'audition du signal sonore :

- ▶ Arrêtez les machines qui peuvent être stoppées ;
- ▶ Le serre file quitte la zone ou les locaux après s'être assuré que personne ne s'y trouve et rejoint son groupe au point de rassemblement en suivant le même cheminement.
- ▶ Le guide file informe, oriente, rassure l'ensemble des personnes de sa zone et empêche l'accès aux ascenseurs.

En cas d'incendie



- ▶ fermez les fenêtres et les portes,
- ▶ dans la fumée, baissez-vous (l'air frais est près du sol),
- ▶ n'utilisez pas les ascenseurs ni les monte-charges,
- ▶ ne revenez pas en arrière.

Intervention

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- ▶ Alertez les équipiers de première intervention de votre zone,
- ▶ Alertez le poste de sécurité et les pompiers

